

Interview exclusive de Paul Vergès

page 8

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

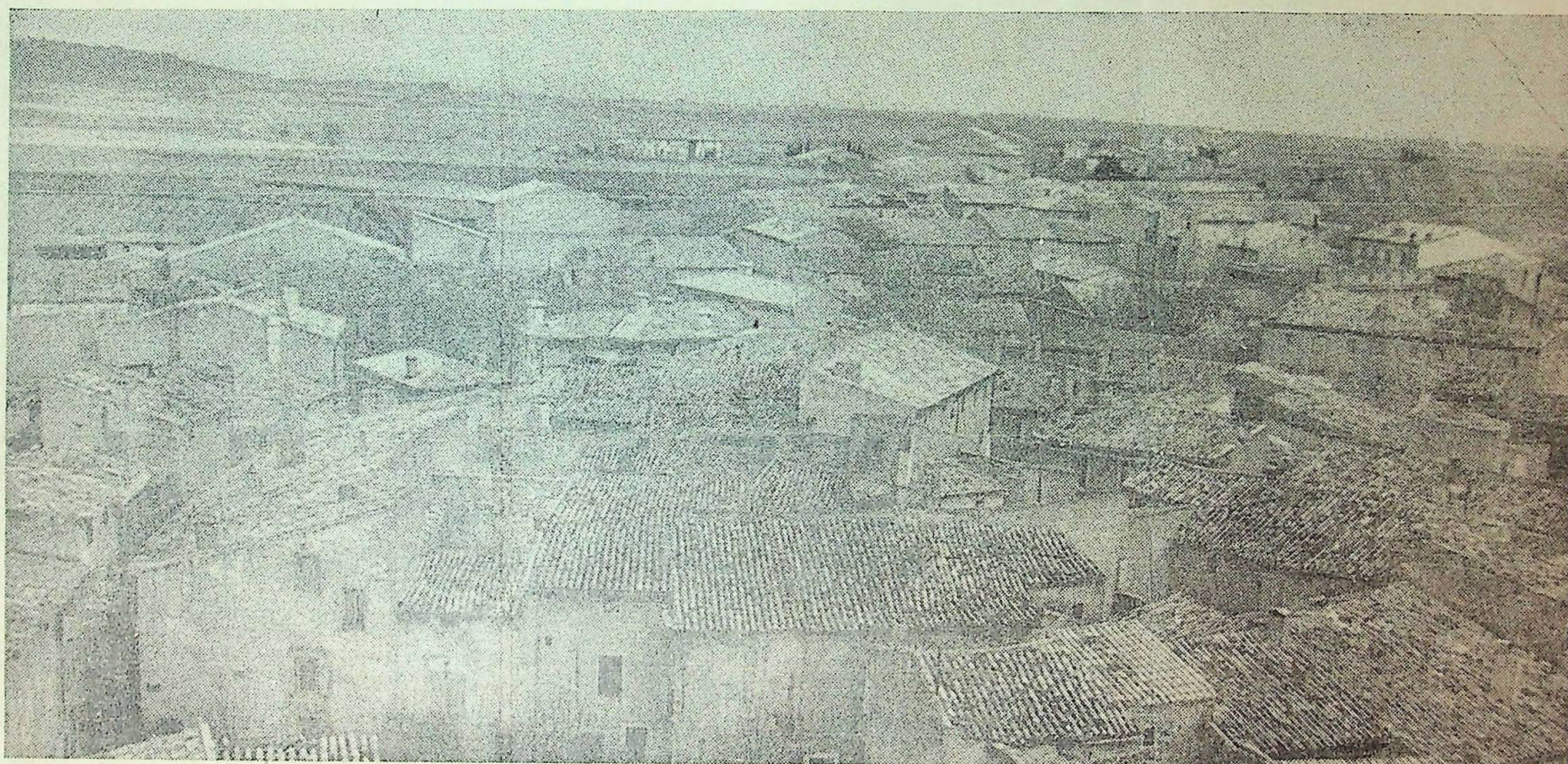
UNIFIÉ

PRIX : 70 centimes

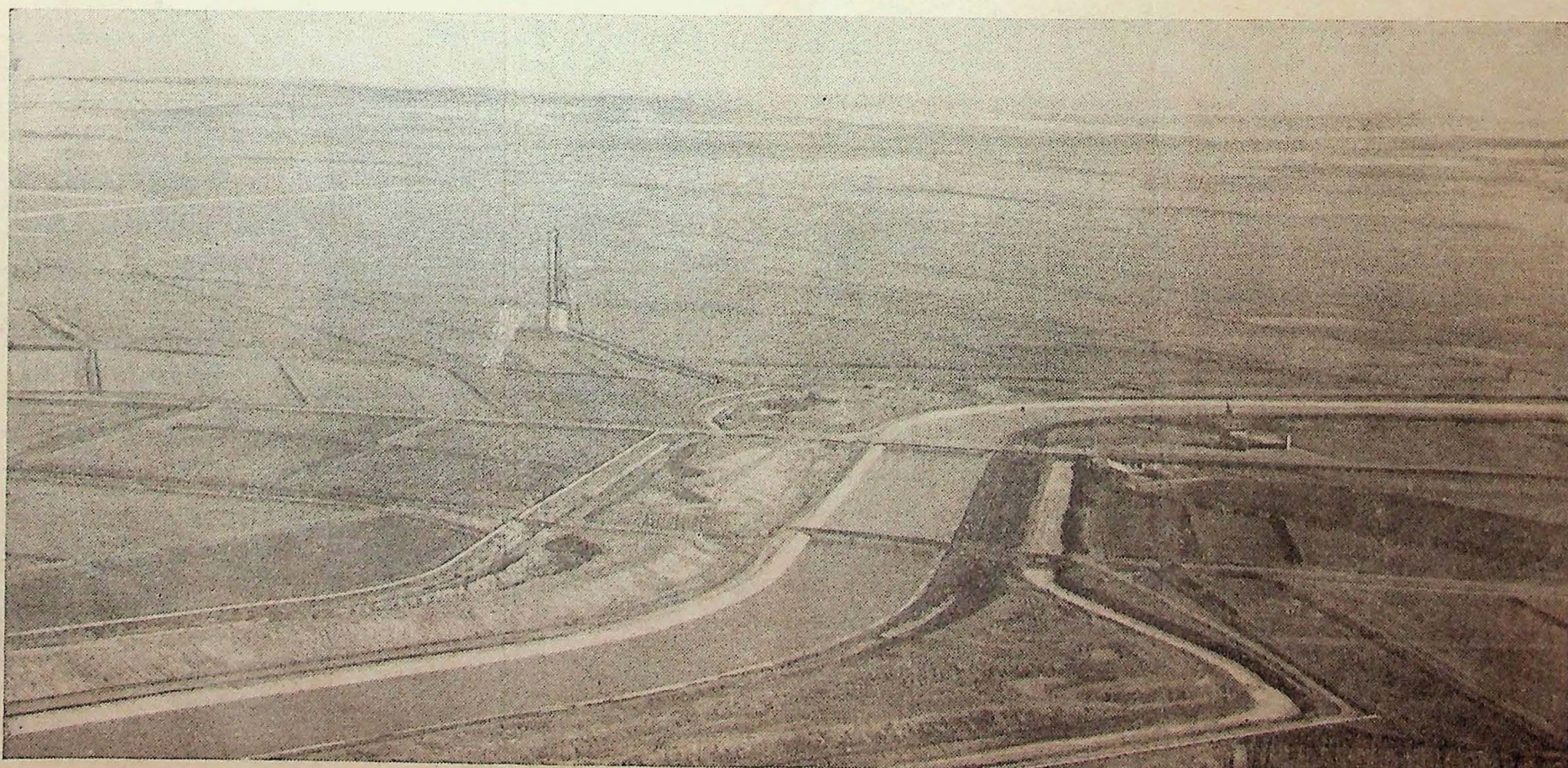
N° 303. — 26 novembre 1966

DÉCOLONISONS LA PROVINCE

(Lire pages 4 et 5.)



(Photo A.D.P.)



(Archives - T.S.)

éditorial

Au-delà de "l'enfer" radical

M. BILLERES a parfaitement raison. L'enfer ne commence pas à la droite du parti radical. Ne serait-ce que parce qu'il y a désormais très peu de gens en France qui se situent à la droite d'hommes comme Félix Gaillard, Georges Bonnet ou André Marie.

Un morceau de « l'enfer » se trouve logé au cœur même du parti radical et, du coup, la frontière de la gauche passe à l'intérieur et non à l'extérieur de la Fédération. Cela explique en grande partie les oscillations de ce regroupement. Un coup de barre à gauche, un coup de barre à droite, c'est ainsi que le navire louvoie depuis le printemps dernier.

Ces évolutions ne méritent ni applaudissements, ni lamentations. Il faut les observer avec sang-froid car elles se prolongeront vraisemblablement jusqu'à la dernière phase de la campagne électorale. Ce qui est en jeu ce n'est pas seulement la chance de réaliser un minimum d'unité, c'est aussi la possibilité de faire face à l'offensive gaulliste.

Cette offensive se dessine d'une manière de plus en plus nette. La modification de la loi électorale montre à quel point

par Gilles MARTINET

le régime compte sur la division de ses adversaires. Ceux-ci auraient dû logiquement répondre à l'établissement du plafond des 10 % par la conclusion d'un certain nombre d'accords du premier tour (c'est-à-dire de candidatures uniques). Il n'en a rien été. Chacun pour soi et Dieu pour tous.

Peut-on, dans cette situation, éviter en 1967 une défaite comparable à celle de 1962 ? Oui, sans doute, mais à la condition de tourner le dos à ce qui a été fait jusqu'à présent et de rechercher réellement les voies d'un accord.

Cet accord de la gauche nous avons cependant peu de chance de l'obtenir si nous ne créons pas les conditions d'une affirmation électorale des forces nouvelles et, en premier lieu, du P.S.U., les partis traditionnels souhaitent les cantonner dans le plus petit nombre de circonscriptions possible : d'abord parce qu'ils voient là une concurrence désagréable, ensuite parce qu'ils ne croient pas à la possibilité d'arracher aux gaullistes, sur les thèmes de l'unité et du renouvellement de la gauche un grand nombre de suffrages populaires.

La seule chose qui puisse les faire changer d'avis c'est l'écho de nos premières campagnes, c'est l'impact de nos mois d'ordre, c'est le ralliement à nos positions d'une partie plus ou moins importante du corps électoral. Or cette démonstration ne peut être faite qu'en présentant des candidats et en mobilisant dès maintenant autour d'eux le maximum d'énergies.

Le P.S.U. demeure ouvert à toutes les possibilités d'ententes. Mais il ne saurait consentir à une sorte d'effacement du courant politique qu'il exprime. Il est vrai que ce courant ne représente encore qu'une fraction minoritaire de la gauche. Mais il est le seul à exercer une influence hors des frontières de cette gauche, le seul dont les idées troublent ou attirent la partie de l'électorat qu'il faut précisément disputer au gaullisme.

Il est trop tard, nous dit-on, pour débattre d'un programme commun de la gauche. Il faudrait se contenter de la perspective d'une série d'alliances de second tour. Et pourtant, Guy Mollet lui-même déclare que tout se jouera au premier tour. La gauche perdra-t-elle encore un peu de terrain ? Verra-t-elle le pourcentage de ses voix tomber au-dessous de celui qu'avait regroupé, en décembre 1965, François Mitterrand et qui était déjà très inférieur à ce qui avait été obtenu en 1962 ? Dans ce cas, toute chance de mettre en difficulté le gaullisme disparaît, aucune combinaison de second tour ne pourra rien contre la vérité des chiffres du premier tour.

Il faut donc faire en sorte que la gauche réunisse d'emblée le maximum de suffrages. Cela suppose, nous n'avons cessé de le dire, qu'elle aille à la bataille avec un certain nombre de thèmes communs, que l'on puisse au moins croire à la possibilité d'une majorité de gauche succédant à la majorité gaulliste. Mais cela suppose aussi que ces thèmes ne se limitent pas à de vagues généralités et qu'ils ne soient pas seulement défensifs (contre le pouvoir personnel, contre la force de frappe, etc.). Sur le plan de la politique économique, sur celui des structures démocratiques, sur celui des perspectives internationales, un certain nombre de solutions neuves doivent déjà apparaître. Pourra-t-on les inclure dans le cadre d'une plate-forme commune ? Nous l'espérons toujours. Mais si cela n'était pas possible, on peut être assuré qu'il y aura au moins un parti pour mettre ces solutions en avant et pour donner à son combat un dynamisme et un style qui forceront l'ensemble de la gauche à tenir compte de lui.

APRÈS LE CONGRÈS DE MARSEILLE

Lettre d'un radical

J'étais au congrès de Marseille. Je vais du reste à tous les congrès et depuis des années. Je connais bien les bons restaurants de Lyon du temps d'Herriot, de Toulouse à l'époque des Sarrault, de Paris quand tout va bien et que les séances de nuit sont supprimées, de Marseille pour faire plaisir aux Corses du parti.

J'étais à Marseille et j'ai entendu nos leaders. Ah ! certes, ce n'est plus l'époque des grands ténors, mais ça

nous et même, oui, on aura les voix communistes. Comme ça, sans rien faire. Dire qu'on est des fédérés.

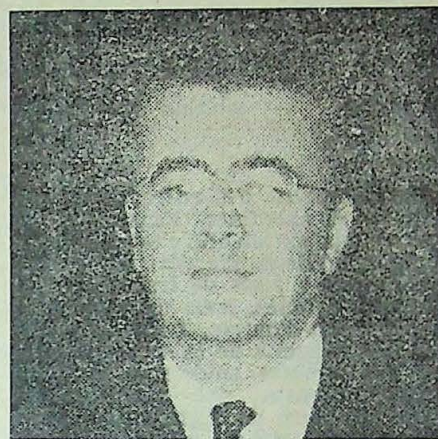
Il y en a qui ne voulaient pas tout ça. Eh bien ! qu'est-ce qu'ils ont pris ! Billère, Félix Gaillard, Soulier... tous leur ont donné une leçon. « L'enfer ne commence pas à notre droite. » Et quand un radical parle de l'enfer, c'est en philosophe, pas en praticien !

La démocratie, c'est l'art de discuter avec tout le monde. Si le nommé Hernu, qui est secrétaire général de la Fédération, a cru bon un jour de dire que les communistes étaient des « alliés privilégiés », il a trop parlé. Nous, radicaux, nous n'avons pas d'alliés privilégiés, et chaque fois que les gauchistes de la Fédération voudront parler avec les communistes, nous demanderons, nous, à ce qu'une conversation ait lieu à droite en même temps, pas avec Lecanuet, mais avec André Marie, avec le maire de Lyon, Bardel, avec les « individualités ». C'est vague, mais c'est comode.

Voilà ce que j'ai retenu des discours de nos présidents. Le député de notre département, qui est un petit marrant, disait aux journalistes : « Le président Billère a confirmé notre accord sur la Charte de la Fédération, sur son programme, sur son orientation, sur l'ordre des désistements. Nous sommes des fédérés fidèles. »

Oui, a dit l'un de ces reporters, « mais le discours qu'il a prononcé était coloré en bleu ciel alors qu'on l'attendait peint en rouge clair ».

C'est ce qu'est venu dire à la tribune Jacques Maroselli, mais le résultat ne fut guère bon. Il fit une erreur tactique interne : son discours ne lui accorde que les sept voix de son département, mais il fit une bonne opération externe : pour lui, en effet, l'important est de ne pas



(Photo Keystone)

Félix Gaillard : « D'accord avec le discours de Billère que je n'ai pas entendu... »

fait plaisir quand même, car ils savent parler. Billère est professeur, Gaillard est malin, Soulier est contre-ministre, Jacques Maroselli est fils de son père et Gaston Monnerville devrait être le président de notre parti. Non, je n'ai pas été en commission, il n'y en avait pas, sauf une dite de résolutions où rien, du reste, n'a été résolu, mais où on apprend les secrets.

Là, les leaders silencieux à la tribune du congrès s'agitent. Et les secrétaires fédéraux deviennent les égaux des élus. Là, j'ai vu que Gaillard et Billère n'étaient pas tout à fait d'accord. Le jeune Gaillard voulait qu'on dise tout de suite qu'il fallait explorer Lecanuet. Billère, plus politique, a dit « non ». Je laisse à d'autres le soin de commencer les « explorations ». C'est que Billère, lui, est à gauche.

Pourtant, à la tribune, on ne voyait pas bien sur quoi il était en désaccord avec Gaillard. Un citoyen qui connaît bien le secrétaire général du parti, un ancien jeune du nom de Brousse, m'a expliqué en douce, dès la première séance : « Vous savez, président (oui, je suis président, sinon que ferais-je au parti radical) que Maurice Faure et Félix Gaillard ne viennent pas au congrès. Ils ne sont pas d'accord, mais ils ne veulent pas venir le dire pour éviter une scission du parti. Alors, Billère, pour calmer les radicaux modérés, va faire un discours modéré. Comme ça, aura-t-il l'air de leur dire : vous voyez bien que je ne vous trahis pas, les absents ont des arrière-pensées de présidentialisme rentré. Moi, je me bats et je vous dis pourquoi. » Mon informateur n'avait pas tout à fait raison, car Gaillard est venu. J'ai même appris, par les journaux du lendemain, que Billère et Gaillard s'étaient rencontrés place de Valois le jeudi d'avant. Au cinéma, on appelle cela régler le scénario. En politique, on dit préparer les billes. Mais c'est la même chose... ou presque.

Toujours est-il que Gaillard, arrivant au congrès sans avoir entendu le discours de Billère, a tout de suite dit qu'il était d'accord, que ce discours « lui donnait satisfaction » et qu'il était très heureux d'appartenir à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, lui (il pensait à Maurice Faure, mauvais militant qui ne se « frotte » pas à la base).

J'ai compris alors pourquoi nous, radicaux, on était à la Fédération. Il faut dire que les S.F.I.O., depuis cinquante ans, on est contre eux. Alors moi, il me faut beaucoup plus d'un an pour le digérer, ce nouveau mariage à trois. D'autant plus que le troisième, à part Mitterrand, ce sont des jeunots qu'on ne connaît pas ou qu'on connaît trop. Alors, j'étais réticent. Mais j'ai compris. Si l'on veut conserver nos élus, il faut être à la Fédération, Mitterrand nous a rendu un fier service en le disant. Comme ça, on n'aura pas de S.F.I.O. contre



(Photo A.F.P.)

René Billère : « D'accord avec le discours que Gaillard n'a pas fait... »

perdre une seule voix communiste aux futures élections. Alors il anime l'aile gauche du parti, l'aïlaron, plutôt. Le P.C. lui en sera reconnaissant.

Si j'ai bien compris les conclusions, on restera à la Fédération, s'il y a des élus, on s'en ira s'il y en a moins. « Le succès électoral, c'est le ciment de la Fédération », disait aussi notre député qui se représente et qui ne veut pas qu'on l'ennuie chez lui. Nous non plus, on n'a pas besoin de Paris pour s'occuper entre nous... à part les U.N.R., bien entendu, qui sont les ennemis.

Ah ! j'oubliais. J'ai rencontré Dadiet et Bonnet. Ils parlaient ensemble. J'ai écouté. Peut-être parlaient-ils de Munich. Non, ils causaient de leurs fils qu'ils veulent caser dans le Vaucluse et en Dordogne pour leur succéder. Paraît même que ça ne va pas tout seul. Ah ! les enfants !

Enfin, on a reçu Gaston Defferre, le maire-citoyen-camarade de Marseille. Là, Billère ou Gaillard, je ne sais plus, a eu le mot de la fin :

« Vous nous avez montré que la démocratie c'était la réalisation d'une coalition politique... »

Alors, oui, je vous le dis : le radicalisme est toujours le même. Ce congrès fut comme tous les autres. La bouillabaisse était bonne, et j'attends le prochain congrès avec impatience.

Le délégué radical de...
P.C.C. : Un ex-valoisien.

Le développement régional : expérience fondamentale pour l'avenir de notre pays

Le colloque de Saint-Brieuc qui se tient samedi et dimanche prochains, est le premier de la série des colloques régionaux organisés par le Comité d'initiative de la rencontre socialiste de Grenoble.

Notre camarade Michel Rocard a été

chargé par le Comité d'initiative de présenter le rapport central de cet ensemble de colloques, intitulé — avec le souci de frapper — « Décoloniser la province ».

Nous reviendrons la semaine prochaine sur les travaux du colloque de

Saint-Brieuc. Et sur leur signification.

Dès aujourd'hui, nous tenons à vous présenter un extrait du rapport de Michel Rocard, qui nous paraît se situer au point précis du passé et de l'avenir.

T. S.

Dès qu'il s'agit de développement régional, il s'agit pour l'essentiel de savoir si l'on peut donner à ce pays une structure démocratique, c'est-à-dire une structure où chaque Français éprouve le sentiment que, dans la portion du pays où il a établi son foyer, une autorité connue et accessible a pour responsabilité exclusive d'assurer les conditions nécessaires au bon déroulement de son avenir et de celui de ses enfants : emploi, logement, encadrement administratif et scolaire, avec la participation de tous.

Cette définition a un air modeste et rabaisse les problèmes politiques au niveau de l'intendance. Que l'on veuille bien y regarder de plus près : la responsabilité de l'avenir des Français, en ce qui concerne leur droit à l'emploi, au logement et à l'école, n'est pas une mince affaire. Une autorité connue et accessible ? C'est non seulement une exigence inhabituelle de démocratie, mais c'est aussi une condition malaisément compatible avec les exigences de la gestion : pour être connue et accessible, l'autorité doit être proche, pour maîtriser efficacement les mécanismes du développement, elle doit gouverner une zone assez vaste.

Les conditions économiques du développement régional

L'amélioration du bien-être collectif est le fruit de la division du travail. Cette banalité revient à dire que l'efficacité dans la production est liée pour partie à la spécialisation. Mais le mouvement qui, de la division du travail, conduit au progrès collectif, présente quatre aspects : spécialisation, innovation technique, amélioration de la productivité, échange. La spécialisation sans innovation n'apporte aucun progrès. L'innovation n'a d'intérêt que si elle permet de produire plus de richesse avec autant de travail. La spécialisation sans échange n'a tout simplement pas de sens.

Ces constatations d'économie élémentaire suffisent comme fondement à notre réflexion : elles conduisent à l'idée qu'en régime capitaliste les entreprises n'ont de chance de garder leur autonomie de décision que si elles s'insèrent de plus en plus dans le réseau des échanges. Cela est plus vrai encore des régions, car leurs besoins sont beaucoup plus diversifiés ; autant il est vrai que dans l'état du développement industriel actuel aucune région ne peut fabriquer entièrement tout ce dont elle a besoin, autant il apparaît que l'autonomie de décision de chaque région tient à son aptitude à apporter à l'économie nationale, continentale ou mondiale, à peu près autant qu'elle lui demande, qu'il s'agisse de produits, de services, ou d'aptitude à l'innovation.

La création d'activités nouvelles sur un territoire quelconque peut donc contribuer au développement régional sous les deux conditions qu'il s'agisse d'entreprises rentables et susceptibles de croître, et que ces implantations contribuent à faire apparaître, avec le milieu industriel existant sur place, un certain nombre d'interdépendances à partir desquelles se développeront de nouvelles solidarités économiques locales.

Les activités nouvelles qui s'implantent en province doivent donc y trouver leur équilibre financier, sinon il ne s'agira que d'assistance. Au-delà des conditions techniques de

fonctionnement des entreprises, cela conduit à examiner l'ensemble de leurs coûts extérieurs, c'est-à-dire de leurs conditions d'accès au réseau d'échanges : frais de transports des produits achetés, frais de ramassage de la main-d'œuvre, frais occasionnés par l'appel à de la sous-traitance ou des services extérieurs et frais d'acheminement des marchandises vers les lieux de distribution. C'est l'examen de tous ces coûts qui amène les entreprises à juger une implantation en région parisienne beaucoup plus rentable que toute autre, et à défaut une implantation près d'une

dépassées. Le maintien du plein emploi, l'objectif majeur à préserver en cette affaire, exige dès lors que, sans cesse, des activités nouvelles soient créées, des initiatives prises.

Or, la quasi-totalité des centres de recherche sont à Paris, les décisions de financement se prennent à Paris, les hommes novateurs se forment à Paris, s'ils viennent souvent de province, et toutes les grandes entreprises françaises ont leur centre de décision à Paris.

Le problème se résume donc à ceci : redonner aux régions de France



(Archives - T. S.)

Des villes vivantes et non des villes musées.

très grande ville préférable à une implantation en zone rurale. En d'autres termes, il n'y a sans doute pas de remède complètement efficace au dépeuplement progressif du Gers, de la Lozère, des Basses-Alpes ou de la Corrèze ; en revanche, il est possible de donner aux grandes villes de ces régions (Toulouse, Nîmes, Montpellier, Nice, Limoges) un développement tel que, d'une part, les travailleurs venant de la campagne voisine y soient accueillis avec un dépaysement minimum et que, d'autre part, ce développement de l'agglomération capitale serve de support à la restructuration du milieu rural dans son ensemble.

Mais il y a au développement économique une condition plus fondamentale : c'est l'innovation. Il est inévitable que chaque année, dans chaque région, un certain nombre de procédés techniques soient abandonnés, un certain nombre d'entreprises, soient contraintes de cesser leurs activités parce que techniquement

la capacité d'innovation autonome qui leur manque. Cela suppose l'existence de trois facteurs : une volonté de développement, des institutions capables de permettre ce développement et l'infrastructure qui lui est nécessaire.

L'infrastructure nécessaire au développement n'est pas seulement faite de voies ferrées, de routes et de quais de ports. Au-delà de ces installations sans lesquelles il n'est pas d'accès à l'échange, donc au développement, la vie des entreprises est de plus en plus dépendante des services nécessaires à leur fonctionnement : banques, entreprises de Génie civil, de réparation et d'entretien, commerces spécialisés, conseils de gestion, conseils fiscaux, agences de publicité et services d'Etat bien étoffés ; services de main-d'œuvre, enseignement technique et formation professionnelle, universités capables de servir de support et d'animateur théorique à une bonne symbiose université-industrie, etc.

L'absence d'un seul de ces services majeurs, créateurs d'avenir peut suffire à retirer l'autonomie de son développement à une région et la ramener dès lors dans le mécanisme général de dépendance cumulative. Le cas de l'Alsace est à cet égard le plus intéressant car la partie n'y est pas encore jouée mais les éléments en sont clairs. L'Alsace tire de son histoire des habitudes et des institutions qui lui donnent une autonomie effective qu'aucune autre province française ne possède. Elle a sa langue, ses banques seules de France à atteindre un tel degré de puissance, par rapport à Paris, son régime scolaire et son régime des cultes dont il importe peu ici de savoir s'ils sont bons ou mauvais, mais qui sont signes d'autonomie. Elle est située sur le Rhin, avec un équipement portuaire satisfaisant : elle sera donc toujours au cœur du développement européen. Elle a quelques ressources minières (potasse), un sol fertile et surtout une activité assez largement polyvalente : textile, mécanique, chimie, viticulture. Les conditions d'un développement animé sur place étaient donc réunies... sauf au moins une. L'université de Strasbourg n'a pas grande vocation scientifique, il n'y a pas eu, comme à Grenoble, d'animation de la vie économique par la recherche, l'Alsace a exploité ses rentes de situation sans tirer d'elles les moyens d'une vie économique perpétuellement renouvelée et animée. On sait aujourd'hui que le textile vosgien est condamné, que les mines de potasse seront épuisées dans une vingtaine d'années, et il reste la mécanique, une mosaïque d'entreprises moyennes, peu capables d'assumer elles-mêmes les frais de recherches nécessaires à leur propre croissance.

Sur le plan économique, il est donc clair que la préservation de la vie régionale et a fortiori son développement exigent une masse de services diversifiés et spécialisés, et le recours à une agglomération majeure capable de les fournir tous.

Les conditions techniques du développement régional

Voilà dix ans que l'expérience française de décentralisation ne porte que sur des unités d'exécution. C'est un échec. Cela conduit à adopter une démarche différente.

Le problème de l'avenir des provinces françaises se pose dramatiquement en termes d'emplois, dans de trop nombreux cas. Mais c'est une mauvaise solution que de le résoudre en amenant à grand coup d'aides publiques des usines isolées dans des zones peu actives, au risque de voir ces usines fermer cinq ans après. Il s'agit moins d'assurer le plein emploi apparent pour l'immédiat que de rassembler les conditions techniques d'un développement permanent.

Ces conditions sont simples : elles se résument à la possession des institutions créatrices d'avenir. Il en est de quatre sortes :

1° le système d'enseignement doit fournir des hommes à tous les échelons de spécialité et de responsabilité ;

2° la recherche scientifique, qu'elle soit assurée par l'université, par les entreprises, par les syndicats professionnels, en coopérative, ou dans des institutions mixtes, est la condition majeure parmi celles que l'on discute présentement. Il faut l'université pour fournir les chercheurs, assurer la synthèse des recherches et l'intégration des connaissances, il faut aussi que l'application de la recherche puisse être faite sur place

(voir ci-dessous), mais il faut surtout les laboratoires, les centres techniques industriels et les stations agronomiques ; (dans ce dernier cas il est particulièrement piquant de relever que les plus importantes de France sont autour de Paris) ;

3° les bureaux d'études sont aujourd'hui les instruments indispensables de toute création économique. On ne fabrique pas une usine nouvelle, on ne prend pas une décision d'aménagement importante, sans recourir aux travaux d'experts ou de conseils aux qualifications variées. Or, plus encore que l'université ou les centres de recherches, ces bureaux sont rassemblés à Paris ;

4° enfin, naturellement, la dernière condition est financière. On peut disposer régionalement des institutions créatrices d'avenir citées ci-dessus, si le pouvoir bancaire ou financier ne suit pas, cela suffit à briser le développement. Ainsi s'explique pour une grande part le drame de Neyric à Grenoble : alors que les trois premières conditions se trouvaient réalisées, il ne s'est pas trouvé à Grenoble de banquier suffisamment libre et intelligent ni de fonctionnaire financier suffisamment responsable pour comprendre que cette firme vendait, en valeur relative, de moins en moins de turbine et de plus en plus de recherche, que la vente de la recherche est chose rentable, mais que le passage de l'une à l'autre de ces activités supposait une période transitoire pendant laquelle il fallait prendre des risques financiers.

Les conditions institutionnelles du développement régional

Il est parfaitement rationnel de penser que si telle grande entreprise de mécanique ou de chimie doit créer de nouvelles unités de production hors de celles qu'elle possède déjà en région parisienne, le choix de la nouvelle implantation ne pourra être fait qu'à Paris. Mais il est non moins évident que le développement homogène d'une région appelle constamment des décisions pour parer aux lacunes, compléter l'infrastructure, assurer la polyvalence des activités et de la formation, qui ne peuvent être prises que sur place et en fonction de l'existant.

Et nous voici enfin au cœur du problème, il est nécessaire que le risque qu'elles comportent soit assumé sur place. A cet égard, le rôle de la tutelle administrative est moins celui d'un contrôle que celui d'un parapluie. L'autorité du préfet est en fait une couverture commode pour l'apathe locale. La renaissance du dynamisme régional suppose la disparition de cet alibi. Il faut supprimer la tutelle et surtout le préfet, institution dont l'équivalent n'existe dans aucun des pays avec lesquels nous prétendons rivaliser économiquement. On n'oublie pas ici que dans les trois quarts des départements français les préfets sont les agents les plus actifs du développement économique local et parfois les seuls. Mais encore une fois il s'agit moins d'obtenir des créations d'emplois décidées à Paris sur rapport du préfet que de donner naissance à un dynamisme économique régional.

Il est nécessaire d'abord que le niveau des décisions, sur place, soit situé de telle manière que la décision ait chance d'être efficace. Il n'y a à cet égard que deux niveaux ; le plus élémentaire est celui de l'agglomération en milieu urbain, et de l'ensemble des villages organisés autour du bourg ou village centre en milieu rural ; le niveau supérieur est celui des décisions d'équipement important, qui se prennent à partir des études, des moyens et des services que peut seule fournir une capitale régionale bien développée. Il est complètement vain d'imaginer une autonomie de décision des communes-dortoirs par rapport à leur agglomération mère, des villages ruraux en voie de dépeuplement, ou même des départements à chef-lieu mineur, si l'on veut dépasser le stade des précautions inefficaces et les lamentations. Cela appelle une renouveau complète de nos gouvernements locaux qu'en fait la majorité des notables installés refuse avec fermeté. Il y a au demeurant une étonnante complicité entre les forces politiques réactionnaires qui refusent le remodelage territorial du pays et un pouvoir central technocratique qui s'accommode fort bien de cette situation, ne cherche nullement à favoriser le dialogue démocratique avec les administrés, et se contente d'aménager ses structures administratives de décision en fonction des nouveaux besoins sans permettre une véritable participation des intéressés à la décision.

Pour parvenir à cet objectif loin-

tain, mais nécessaire — un cadre régional et local remodelé, des décisions prises sur place et sans aucune tutelle pour celles qui ne sont pas de dimension nationale — une autre condition doit être réalisée ; il s'agit même du préalable. Pour que le développement régional soit pris en mains par les intéressés, il faut que ceux-ci restent sur place, connaissent leur région, la vivent et en vivent avec pour principal objet de contribuer à sa croissance, leur promotion personnelle en résultant. Briser les rites qui font terminer la plupart des carrières à Paris, mettre fin aux avantages financiers associés à ces fins de carrière à Paris, obliger non seulement les fonctionnaires, mais les professeurs d'enseignement supérieur, les architectes et les ingénieurs travaillant pour une région, à y résider, tout cela est sans doute la condition première grâce à laquelle, sous une dizaine d'années, les milieux de vie auront retrouvé la richesse et la vitalité nécessaires pour qu'il leur soit possible d'assumer effectivement la responsabilité du développement de leur région.

La lutte politique pour le développement régional

Gagner la partie du développement régional en France, cela ne se résume donc pas à des créations d'usines, ni à quelques fusions de communes, ni même à de grands travaux d'infrastructure. Cela consiste à redonner à la vie régionale, par la liberté qui lui est laissée, par la diversité des activités qui y naissent, par la volonté des hommes qui de plus en plus pousseront leurs racines sur place, une intensité telle que le développement économique soit le résultat de cette tension générale des énergies.

D'une manière plus précise, le combat pour le développement et l'aménagement des régions est un élément aujourd'hui essentiel des luttes de classes.

Les milieux bourgeois s'accommodent en effet assez bien des inconvénients de la centralisation parisienne ; par leurs ressources matérielles, par leurs relations, ils savent préserver leurs privilèges et échapper assez largement à la paupérisation régionale ; bien plus, ils y trouvent parfois leurs avantages.

Ces avantages divers sont parfaitement connus et ceux qui en bénéficient s'efforcent par tous les moyens de maintenir le *statu quo*. Il y a en France cent exemples de départements et de villes où les notables ont freiné le développement qui risquait de bousculer leurs positions. L'arrivée d'usines nouvelles fait monter le prix de la main-d'œuvre ; l'installation de familles populaires menace les majorités réactionnaires ; le coût des nouveaux arrivants doit être répercuté dans les impôts locaux. Les formes de parade sont innombrables, le plus simple étant d'occuper les postes-clés : conseil municipal, conseil général, comités d'expansion, Chambre de commerce et d'industrie afin d'étouffer toutes les initiatives sous le flot des discours expansionnistes.

Si les groupes d'intérêt locaux ne parviennent pas à empêcher des municipalités ou des forces plus dynamiques de donner une véritable impulsion à l'industrialisation, ils peuvent encore saboter l'opération en décourageant les candidats à la décentralisation : mauvais renseignements, réservations des meilleurs terrains, rétention de la main-d'œuvre, torpillage des projets de construction de logements au nom de l'équilibre budgétaire.

Cette forme larvée de lutte des classes s'intègre dans la dynamique générale de la lutte en France. Les grands groupes ne cherchent pas à briser la condition des intérêts des possédants locaux dont ils sont solidaires ; les pouvoirs publics eux-mêmes n'interviennent, de manière technocratique que lorsque la situation risque d'être à tel point compromise (Bretagne, Nord, Lorraine) que l'échec évident du capitalisme risque d'amener une réaction politique assez brutale pour menacer les bases mêmes de la société capitaliste.

La défense des conditions de vie des travailleurs exige donc que des syndicats puissants défendent le niveau des salaires à l'intérieur des entreprises. Mais elle exige de plus en plus que l'urbanisme soit fait avec l'objectif de diminuer les temps moyens de transports entre le domicile et le lieu du travail, que le système d'enseignement et de formation professionnelle des adultes soit adapté avec souplesse aux besoins des économies régionales, que les créations d'entreprises se fassent en essayant de diminuer, dans la mesure du possible, les courants migratoires vers Paris. Ce combat pour le

plein emploi est la forme actuelle de la lutte des travailleurs en même temps qu'il est le combat pour la démocratie politique et pour la dignité régionale. Cette dernière est totalement niée en France, notamment dans le domaine culturel : ce n'est qu'un signe supplémentaire de l'oppression parisienne.

La France est avec l'Espagne, et au contraire de la Suisse, de la Grande-Bretagne, de la Yougoslavie, etc., l'un des très rares pays à refuser même à titre facultatif la reconnaissance de ces langues régionales par l'enseignement officiel. Or il s'agit seulement d'une mesure modeste, au demeurant demandée déjà par neuf propositions de loi déposées depuis 1958. Les objectifs du mouvement laïque des cultures régionales, par exemple, apparaissent à cet égard à la fois raisonnables et mesurés.

Que l'on y prenne garde cependant : les affrontements sociaux changent aujourd'hui de nature. Les mineurs de Decazeville en grève défendaient moins l'avenir de la mine que celui de leur région. Ils ont été mieux soutenus par les paysans aveyronnais que par leurs frères mineurs du Nord. Petit à petit, c'est l'inégalité géographique de développement qui devient l'injustice la plus criante. Dans la mesure où il n'y a pas d'institution compétente pour traiter le problème, les revendications n'ont pas d'autre issue que de dégénérer en conflits ouverts : le cas belge est éclairant. Pour éviter d'en arriver à une situation aussi visiblement insoluble, il est urgent de savoir reconnaître l'autonomie politique économique et culturelle de la vie régionale. Ce serait d'ailleurs aussi, de la part de notre Etat centralisé, une mesure de prudence : Paris n'avait déjà pas réussi à résoudre des problèmes limités comme ceux du Boucau ou d'Hennebont en suscitant un développement général des régions intéressées. Mais, aujourd'hui, le problème des conversions atteint la dimension de branches entières d'activité : sidérurgie, chantiers navals, textile naturel. A ce niveau, et forts de l'expérience précédente, on peut être assuré que l'Administration parisienne, en raison même de sa structure, sera incapable de leur donner des solutions satisfaisantes. Seules des volontés régionales solidement organisées pourront y parvenir.

Mais certaines questions subsistent. Est-il sérieux de vouloir créer des centres de décision industriels autonomes à l'échelle des vingt et une régions au moment même où la concentration des entreprises devient un impératif national ? S'il ne doit plus

avoir qu'un seul producteur d'électricité, un seul transporteur par voie ferrée, deux ou trois firmes automobiles, deux ou trois firmes sidérurgiques, comment leurs directions pourraient-elles être installées ailleurs qu'à Paris.

Pis encore, le mécanisme qui fait apparaître le lien entre les fonctions de commandement et l'importance de la recherche scientifique, joue aujourd'hui au niveau international. Le processus de concentration des unités de recherche joue maintenant au dépens de Paris et au profit des Etats-Unis. N'est-il donc pas dangereux d'affaiblir l'agglomération parisienne au profit d'une province qui ne retrouvera jamais le même dynamisme économique que la capitale ? Ne faut-il pas plutôt consolider la puissance économique là où elle est installée, et préserver la centralisation pour faciliter l'exécution des importantes réformes de structure qu'un gouvernement socialiste se devra de réaliser ?

Ce serait mal poser le problème.

Il n'est en rien question ici de développer également les vingt et une régions de programme. Elles sont d'ailleurs beaucoup trop nombreuses pour que toutes puissent donner naissance à un développement économique relativement autonome. Il n'est pas davantage question d'affaiblir Paris en quoi que ce soit, mais simplement de le désencombrer, de prendre les mesures institutionnelles capables de favoriser l'éveil en province d'une conscience économique, et de donner aux représentants des milieux professionnels et sociaux des régions des moyens suffisants pour traduire cette prise de conscience par des mesures précises contribuant au développement.

En d'autres termes, on ne propose pas ici de décentraliser la recherche spatiale, l'Ecole normale supérieure ou les services du Premier ministre. Mais on affirme que Paris est asphyxié par un appareil industriel et commercial qui n'apporte rien, à ses capacités de commandement et d'innovation, que la province manque moins de capitaux que d'hommes désireux d'y rester, et que l'animation d'un développement autonome autour de quelques métropoles régionales est parfaitement possible sans rien soustraire à Paris pourvu qu'il soit provoqué par les intéressés, c'est-à-dire par des institutions régionales dotées de l'autonomie et des moyens nécessaires.

Si le point de départ de la réflexion est économique, son point d'aboutissement est institutionnel, c'est-à-dire purement politique.

LA VIE SOCIALE

Le gouvernement contre le droit de manifestation

Tandis qu'un certain nombre de militants appartenant à la C.G.T., à la C.F.D.T., à F.O., à la F.E.N. publiaient une déclaration en faveur de « l'établissement d'un programme commun aux organisations syndicales susceptible d'être accepté comme tel par toutes les formations politiques de gauche », l'attention était attirée par la journée revendicative du 23 novembre résultant de l'accord entre la C.G.T. et la C.F.D.T. seules.

En dépit des réserves qu'il suscite chez certains militants de la C.F.D.T. (dans l'aile gauche on le juge peu efficace, dans l'aile droite on s'en inquiète), cet accord voulu par Eugène Descamps et par les dirigeants de la C.G.T. tient bon. Il a survécu, en particulier, aux difficultés que connaît la centrale du square Montholon à la suite du jugement de la Cour d'appel de la Seine lui enjoignant de reprendre son ancien titre (des contacts discrets ont eu lieu avec les scissionnistes pour tenter de sortir de l'impasse).

Quant aux organisations F.O., par exemple, les fédérations des métaux et des cheminots, elles ont motivé le refus de participation à la journée du 23 en critiquant le caractère vague des revendications mises en avant et le caractère symbolique des actions envisagées. Mais il est évident que même dans une situation assez peu favorable à la grève les rivalités syndicales subsistent, les dirigeants F.O. demeurant fondamentalement hostiles à l'unité d'action puisque la C.E. confédérale a affirmé que des initiatives comme celles du 23 novembre étaient « davantage conçues pour

servir les visées particulières de la C.G.T. que pour obtenir satisfaction sur les revendications présentées ».

Il reste que débrayages, meetings et délégations ont marqué la journée du 23. Toutefois, le gouvernement ayant interdit, après celui des fonctionnaires, le défilé prévu de la gare de l'Est à la République, un problème s'est posé aux U.D. parisiennes de la C.G.T. et de la C.F.D.T. : fallait-il maintenir la manifestation comme le souhaitent les militants de la C.F.D.T. ? Finalement la position de repli de la C.G.T. consistant à organiser un rassemblement à la Bourse du Travail a prévalu.

M. C.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse
.....
.....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du PSU, 81, rue Mademoiselle, Paris (15^e)).

Vietnam permanent

Comment arrêter la guerre du Vietnam, comment obtenir que les légitimes satisfactions du peuple vietnamien soient remplies, où peut conduire l'escalade. Où en sont les négociations ou du moins les contacts qui pourraient un jour y conduire, quelles sont les positions des différentes organisations de gauche, etc., autant de questions que l'on ne cesse de se poser. Si l'on admet ce faisant que les bonnes intentions ne suffisent pas à mettre en place de bonnes politiques, l'on reconnaîtra alors que l'information et l'analyse demeurent prioritaires dans le combat que nous menons contre l'entreprise américaine.

Ces diverses considérations au demeurant évidentes justifient pleinement que désormais T.S. consacre régulièrement une rubrique au Vietnam. Dans l'optique du nouveau T.S., chaque semaine des articles seront consacrés au sujet, articles de toute nature (comptes rendus de manifestations, de livres, analyses de mouvements diplomatiques, révélations sur les procédés utilisés par les troupes U.S., etc.) et de toute taille en fonction de l'actualité.

C'est dans cet esprit que cette semaine nous rapportons deux réunions et fournissons des indications sur l'engagement mal connu de la R.F.A. aux côtés des U.S.A. dans le conflit vietnamien.



A des milliers de kilomètres de l'Europe, un peuple dont rien ne peut venir à bout combat pour sa liberté. Il combat aussi pour la nôtre : en essayant d'abattre le Viet-Nam, le gouvernement des Etats-Unis entend nous prouver qu'étant le plus fort, il peut imposer partout sa loi : il poursuit impudemment une escalade dont l'aboutissement logique serait la troisième guerre mondiale. Nous réunir pour proclamer notre admiration ou notre solidarité avec les combattants du Nord Viet-Nam et du F.L.N. n'est plus suffisant. Tous ceux qui dans ce pays soutiennent leur lutte doivent s'engager sans réserves pour que le peuple vietnamien gagne enfin la paix et l'indépendance. C'est pourquoi nous appelons à la constitution d'un COMITÉ VIET-NAM NATIONAL. Partout doivent naître des comités de base dont le comité national sera la réunion et, dès aujourd'hui, nous demandons aux groupes existants d'y adhérer. Plusieurs comités, nés indépendamment, dans des milieux différents ont déjà pour la paix au Viet-Nam. La plupart nous ont donné leur accord. Aujourd'hui la dispersion nuit à l'efficacité et, devant la gravité des événements nous nous sentons le devoir, dans la lutte aux côtés du peuple vietnamien, d'appeler immédiatement à l'unité. Nous, Henri BARTOLI, Alfred KASTLER, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Pierre VIDAL-NAQUET, appelons à venir à la manifestation.

6 h du monde pour le Viet-Nam

Pour le Viet-Nam : Jean-Paul Sartre dira les raisons du Comité Viet-Nam National.
Pour le Viet-Nam : Armand Gatti.
Pour le Viet-Nam : La première présentation à Paris du film de Wilfred Burchett dans les maquis Viet-Cong : "L'entassement, l'impasse".
Pour le Viet-Nam : Des spécialistes français, des militants du monde entier viendront confronter leurs expériences aux vôtres sur : Les Etats-Unis de Harlem à Danang • le rapport des forces au Viet-Nam • les moyens de la France • les visages de la lutte dans le monde • l'union face à l'impérialisme.

Mutualité
lundi 28 novembre 1966
18 h à 24 h
entrée 2 F

Comité Viet-Nam National 30, rue Gay-Lussac, Paris V^e - 033.90.16 - C.C.P. Laurent Schwartz - 15.017.42 Paris

Communiqué du secrétariat national du P.S.U.

Le Comité Vietnam national se propose de regrouper tous ceux qui, dans des milieux différents, entendent affirmer leur solidarité avec les combattants du Nord-Vietnam et du F.N.L. Devant la gravité des événements, rien n'est en effet plus urgent que d'appeler à l'unité aux côtés du peuple vietnamien.

La journée du lundi 28 novembre 1966 sera l'occasion d'affirmer cette solidarité et cette unité, dans plusieurs villes de province et notamment à Paris, au cours de la manifestation « Six heures du monde pour le Vietnam », qui se déroulera à la Mutualité, de 18 à 24 heures.

Le secrétariat national du Parti Socialiste Unifié appelle tous les militants et tous les sympathisants du P.S.U. à soutenir les efforts du Comité Vietnam national et à tout mettre en œuvre pour que ces « Six heures pour le Vietnam » connaissent un éclatant succès.

21 novembre 1966.

Les Allemands de l'Ouest au Vietnam

« J'ai honte de la modeste contribution allemande à la guerre du Vietnam alors que je la compare aux efforts que vous faites vous-mêmes », déclarait M. Erhard, en 1965, au cours d'une réception à la Maison Blanche.

Si, effectivement, l'aide officielle qui, bien que non négligeable, est peu compromettante, l'effort secret du gouvernement allemand est beaucoup plus important.

L'aide au gouvernement sud-vietnamien se compose de 2.300 techniciens, tous civils, d'un navire-hôpital, le *Helgoland*, et de crédits accordés au général Ky, crédits fort difficiles à chiffrer, mais qui doivent s'élever jusqu'ici à 275 millions de marks.

Sur ces crédits, 50 millions de marks ont servi à construire un combinat de produits chimiques près de Nong-Song destiné à produire des matières chimiques stratégiques.

Les bonnes affaires

L'aide « discrète » de Bonn est déjà beaucoup plus engagée, « les industriels allemands font de bonnes affaires à Saigon », déclarait, en 1965, M. Günther Schlegelberger, alors ambassadeur. Parmi ces bonnes affaires figurent des armes, en particulier des lance-flammes.

Autre commerce rentable, la revente aux Américains de bombes, vendues par eux précédemment aux hommes d'affaires allemands. M. McNamara déclarait, en juillet 1966, au Sénat, que les U.S.A. avaient racheté 5.570 bombes à l'Allemagne occidentale pour les utiliser au Vietnam, les stocks américains étant au plus bas. D'autres rachats étaient alors en cours.

D'autre part, la vente aux Etats-Unis, par des usines chimiques allemandes, de brevets concernant des « matières chimiques stratégiques », utilisés au Vietnam, sont aussi d'un rapport intéressant pour les industriels allemands.

Enfin, « the last but not the least », l'aide secrète allemande au Sud-Vietnam, a été incidemment découverte lors de l'évasion d'un pilote supposé Américain d'un camp de prisonniers du Nord-Vietnam. La presse s'empara de l'affaire et l'on s'aperçut que Dieter Dengler était un bon citoyen de la République fédérale allemande.

On s'aperçut aussi que six avions, pilotés par des Allemands « déguisés » en soldats de l'U.S. Air Force, avaient déjà été abattus par la D.C.A. nord-vietnamienne.

Des premiers contingents de pilotes de la Luftwaffe arrivèrent en 1964 à Saigon pour s'entraîner. Habillés et équipés par l'armée américaine, ils sont maintenant quelques centaines à effectuer des raids de perfectionnement sur le Nord-Vietnam.

M. J.

COLLOQUE SUR LA GUERRE CHIMIQUE AU SUD-VIETNAM

L'« escalade » américaine dans l'agression contre le Vietnam se retrouve dans tous les domaines, y compris celui de la guerre chimique. C'est cette impitoyable progression qui a été mise en lumière au Colloque sur la guerre chimique au Vietnam, organisé samedi 19 novembre par l'Association d'amitié Franco-Vietnamienne. Il s'agissait, au départ, selon les Américains, de défolier les arbres, d'éclaircir les lois afin de démasquer les positions de l'adversaire vietcong, mais sans porter atteinte à ses ressources alimentaires. Toutefois, le 27 novembre 1961, la revue *New Wee* rapportait que « au Sud-Vietnam des spécialistes américains enseignent (aient) aux aviateurs vietnamiens la façon de répaner, dans les régions tenues par les communistes, un produit qui jaunît les rizières, tue une récolte sur pied ».

Le professeur Bun Moi, directeur général de l'Office sud-vietnamien de l'énergie atomique : « Les produits chimiques employés au Vietnam pour anéantir les récoltes de l'ennemi » (*Le Monde*, 17-4-1963). Au cours du colloque, le professeur de biologie cellulaire Heller devait d'ailleurs démontrer la toxicité de ce produit non seulement pour les plantes, les forêts (ce qui est déjà un crime contre la recherche de produits végétaux rares et la lutte pour le développement), mais encore pour les animaux et même les hommes.

Malgré les protestations universelles qui provoquèrent des communiqués aussi peu rassurants que contradictoires, les Etats-Unis poursuivirent dans cette voie en employant les gaz. Le 28 mars 1965, le *New York Herald Tribune* expliquait que « les gaz lacrymogènes nouveaux employés de façon occasionnelle seulement n'étaient pas inhumains ou contraires à la loi internationale ». Pourtant, selon l'agence Reuter du 12 janvier 1966, au cours d'une opération militaire, le caporal australien Robert Bovell, équipé d'un masque à gaz, meurt dans un tunnel insufflé de gaz « non toxique » pour « débarrasser les maquisards ». Ce qui autorise le journal japonais *Gendai Weekly* à écrire que « les Etats-Unis ont choisi le Sud-Vietnam comme terrain d'expérimentation de leurs armes chimiques » (27-5-1965). Le résultat est, dans ce communiqué cinglant, donné au cours d'une conférence de presse à Hanoï, par le Comité d'Etat pour la science et la technique de la R.D.V. (25-2-1966).

1962. — Gaz et produits toxiques sur douze provinces : 38 tués, 1.220 personnes gravement intoxiquées.

1965. — 351 tués, 146.245 intoxiqués, 374.000 hectares de cultures ravagés.

1966 (deux mois). — Vingt-six pro-

ALLEMAGNE

La victoire de M. Strauss

A Nuremberg le N.P.D. atteint 14 % des voix, à Beyreuth 13 %. Dans ces hauts lieux du nazisme le monde étonné apprend qu'il y a encore des nostalgiques du III^e Reich. La version officielle hypocritement entretenue est enfin démentie de cette République fédérale qui vingt ans après la fin de la guerre ne voulait pas se souvenir, était un paradoxe. Alors que, par ailleurs, de nombreux hauts fonctionnaires étaient au vu et au su de tout le monde d'anciens serviteurs du Reich millénaire, on se refusait à Bonn, à voir un seul allemand de l'Ouest regrettant ce temps là, comme on se refuse, encore, à imaginer un seul communiste dans le pays.

Là était le paradoxe, là était le conformisme ; que maintenant le N.P.D. se batte à visage découvert, n'est pas une mauvaise chose surtout que son influence actuellement exagérément grossie ne dépasse pas, en fait, 4 à 5 % des électeurs. La poussée ultra nationaliste ne constitue pas encore un danger, elle représente pourtant un sérieux signal d'alarme pour les politiciens qui à Bonn font beau jeu de la démocratie et se prennent les pieds dans leurs propres embûches, comme M. Mende, par exemple, qui, auteur de la crise, a vu son parti disparaître du Landtag de Bavière alors qu'il espérait, évidem-

vinces touchées (trois quarts du pays).

(Au cours de ce colloque, le bâtonnier Thorp et le professeur Norman devaient rappeler les résultats du colloque juridique sur le Vietnam.)

Jean Helms.

Rencontre dans le VI^e arrondissement

Sous la présidence de J. Chataignier, une réunion a regroupé, le 21 septembre, plusieurs orateurs dans le cadre du VI^e arrondissement. D'une discussion passionnante nous retiendrons les interventions de J. Lacouture et de l'écrivain noir américain W. Gardner-Smith.

Pour le journaliste français, il s'agissait surtout de démontrer à quel point la situation actuelle avait été largement préparée par la politique française suivie en Indochine. Et de rappeler l'entrelacement des décisions américaines et françaises à partir des années 1949-1950 ; d'indiquer l'attitude ambiguë des U.S.A. lors de la conférence de Genève que l'on est en droit d'interpréter comme une tactique de « supplantation » de la « présence française ». Ensuite c'est la mainmise progressivement intégrale des U.S.A., consacrée en février 1965 par l'accord militaire sur l'entraînement et l'instruction des troupes sud-vietnamiennes par les conseillers U.S. Mendès-France est tombé et, avec lui, les obstacles à la violation des Accords de Genève. Rappelons avec Lacouture la gravité de la décision du gouvernement Mollet, en avril 1956, d'anticiper le rapatriement des forces françaises, laissant par là-même les mains libres à Diem et à ses protecteurs quelques mois avant la date de juillet 1956, c'est-à-dire de la date fixée pour les élections et la réunification prévues à Genève.

J. Lacouture devait terminer par l'évocation du récent Colloque Juridique que l'on peut considérer comme le plus sérieux effort unitaire réalisé à propos du Vietnam. Nous avons démontré dans « T.S. », n° 301, à quelles remises en cause du texte du Colloque s'étaient livrés les dirigeants de la F.G.D.S. Dans un article récent, J. Lecanuet a pu noter qu'il préférait le Colloque au discours de Phnom-Penh. Ambiguïté sur laquelle nous aurons de nouveau l'occasion de nous expliquer...

Intervenant avec beaucoup d'émotion, Gardner-Smith devait lancer plusieurs formules percutantes. Retenons que l'écrivain a dénoncé avec quels moyens publicitaires les U.S.A. ont vendu une image adéquate de la guerre du Vietnam. Image coïncidant avec une « prospérité égoïste » et avec un « chauvinisme technique ». Pour conclure, il fut rappelé que le combat des Noirs ne pourra se concevoir que dans le cadre de la lutte contre la guerre du Vietnam.

D.-M. Ivoire.

Michel Joch.

Mahagonny : la préhistoire de Brecht

● Théâtre

« Mahagonny » ne saurait être vue que rétrospectivement, comme l'un des maillons de la chaîne dialectique que Brecht allait tisser pendant trente ans. Œuvre de laboratoire, souvent limitée verbalement, confuse au plan des personnages, de leurs intentions et de ce qui les motive. Etonnant qu'après « Les tambours dans la nuit » ou « Dans la jungle des villes » dynamite explosive, Brecht se soit comme réduit, comme rabougri dans « Mahagonny ». La leçon, il faut la situer ailleurs, car

désarçonne le jeune Brecht au sortir de sa Forêt Noire. Ah ! les arbres de l'Alaska ! L'aliénation du paysan surpris par la ville, Brecht la dit encore en termes de cabaret ; dans l'opéra, ce côté nous a semblé percutant, juste même si le lyrisme épique n'en est qu'à ses filets d'eau.

G. Wilson a réalisé du bon travail. Surtout dans la deuxième partie. Mise en place, mouvements, cohérence, rythme, efficacité, du beau tambour. Saluons en Wilson l'homme qui sait articuler la mécanique. Un reproche, cependant, et il est de taille : l'architecture du TNP passe



Pia Colomba noire comme ce cri.

« Mahagonny » marque un tournant vers le didactisme : la pièce n'a pas échappé aux défauts du didactisme, alors que les qualités du didactisme lui ont échappé. Grandeur et dangers du didactisme ! Dans « Mahagonny », l'idée précède le théâtre, mais elle reste à l'état d'os. On devine le dessein de « Mahagonny » parce qu'on a lu et vu la suite de Brecht.

Plusieurs thèmes sont balancés dans « Mahagonny », ils se dérouleront ultérieurement, ils se dérouleront tout au long de l'œuvre comme un chemin sans cesse remis sur le métier. Le tribunal, la fausse et la vraie justice, celle que l'on rend au nom des classes auxquelles l'on appartient, la vénalité, la vérification qu'il n'y a de juste que de fort. L'infini des tours de la justice seront démontés pièce par pièce par Azdak, dans le « Cercle de Craie ». Le match de boxe, la vie est un match. Souvenirs futurs de l'Amérique, souvenirs des jeux de lutte toujours présents dans l'histoire des sociétés humaines, le gros aplatissement. La bouffe, c'est fondamental ; à chacun sa gamelle. Galilée lui-même n'y a pas échappé. Cette matérialité, cette biologie, ce bonheur des sens se distinguent de la gourmandise ou de la faim des véritables affamés. Encore une vulgarité, pas encore la fonction d'une vie bien présentable. Dans « Mahagonny » rôde le fantôme de Berlin, de Berlin - New York, de Berlin cité des booms et des inflations, ville tentaculaire ; la folie de l'asphalte qui

à côté du vrai sujet, elle est littéraire, sans échos, sans profondeur, sans références à l'œuvre d'ensemble de Brecht. Le match, ce n'est pas n'importe quel match, il a une signification dense, c'est un point de repère alors que Wilson le fait briller comme un match en soi. Wilson opte pour une gymnastique de music-hall mâtinée de coloration chorale. Encore une fois, ce n'est pas sans un succès évident. Gymnastique qui ignore l'explosion que le poing de Brecht contient déjà et que l'on aurait pu et dû injecter dans l'anarchie fragile de « Mahagonny ».

Quand j'observe le théâtre d'avant-garde d'aujourd'hui et que je compare celui qu'écrivit Brecht, en dépit de ses défauts, je préfère celui de Brecht. Celui-là était vraiment orphelin. Celui de 1966 ne compte que des parents, c'est un bâtard ! Brecht était neuf jusque dans la recherche et l'insuccès. C'est pourquoi sa préhistoire nous passionne et nous émeut. « Mahagonny », une rétrospective intime !

Claude Glayman.

« Mahagonny », opéra en 3 actes, de B. Brecht, musique de Kurt Weill, adaptation française de J.-C. Hémerly et G. Serreau, dispositif scénique de Jacques Le Marquet, mise en scène de G. Wilson. TNP - Palais de Chaillot.

On peut lire la pièce dans le tome 4 du « Théâtre complet » de B. Brecht, paru à l'Arche.

● Musique

Il y a deux procès dans Mahagonny : un bon et un mauvais. Le premier, concernant les sociétés de consommation où tout est permis à ceux qui ont de l'argent et tout fait pour soutirer celui de ceux qui n'en ont guère, serait assez actuel s'il était moins sommaire et mieux formulé. Le second, intenté à l'Opéra, repose sur un malentendu.

Quand on parodie la tragédie classique, c'est à Pradon qu'on pense, non à Racine. Quand on se moque de la peinture engagée, c'est Fougère qu'on vise, non le « Guernica » de Picasso. Parodier un art, c'est attaquer les conventions que l'artiste médiocre ne peut dépasser, mais que le génie transfigure.

Plutôt que de caricaturer les conventions les plus éculées du genre dans un « anti-opéra », Brecht, qui devait éprouver une passion honteuse pour le théâtre lyrique, n'aurait-il pas mieux fait d'étudier sérieusement ses possibilités en vue

de la création du véritable opéra épique populaire qu'il n'a su écrire ni avec « Lucullus », ni avec « Mahagonny », mais que le Cercle de Craie fait pressentir ?

En ignorant qu'on ne peut contester idéologiquement l'opéra, sans mettre en cause ses structures et sa technique, principalement sur le plan musical, Brecht a commis une erreur majeure. L'évolution du théâtre lyrique a dépendu beaucoup plus des musiciens que des librettistes ou des théoriciens. En négligeant l'histoire de la musique vocale depuis cinquante ans, de Moussorgsky à Berg, en passant par Debussy, Strauss et Schenberg, l'auteur de « L'Opéra de quat'sous » ne pouvait comprendre que l'évolution de ce langage et son adéquation croissante au texte chanté était d'abord le résultat du travail et des méditations des musiciens.

Sans nier les qualités de Kurt Weill, qui donna ses lettres de no-

blesse à la chanson littéraire expressionniste, il faut convenir que sa docilité à l'égard de Brecht et la modestie de ses facultés créatrices, qui s'enlisèrent peu après dans les night clubs new-yorkais, ne pouvait permettre le bouleversement souhaité par Brecht.

Ce n'est qu'au niveau d'un pittoresque superficiel que sa musique s'affirme, mais elle reste impuissante à expliquer ou à communiquer les lignes de force du texte brechtien. Si l'on peut en retenir deux ou trois chansons et quelques chanteurs bien trroussés, on ne peut que déplorer la pauvreté de sa ligne mélodique et le manque de relief de sa déclamation lyrique. Il est vrai que l'insuffisance des principaux chanteurs et l'excessive discrétion de l'or-

chestre accusent encore la faiblesse expressive de cette musique.

Certes, l'ambition est louable de dénoncer une certaine espèce d'opéra comme un art « culinaire » destiné à procurer des jouissances paisibles aux bourgeois, mais la négation absolue de l'émotion et du plaisir esthétique inhérents au théâtre lyrique est la preuve d'une intransigence desséchante, que Brecht a heureusement atténuée dans les meilleures de ses œuvres ultérieures.

« Mahagonny » n'est qu'un moment de Brecht : il ressemble souvent, comme un frère, au mauvais opéra qu'il prétend pasticher. A cet égard, c'est une réussite !

B. Sizaire.

Picasso tel qu'en lui-même

● Peinture

Au-delà de la pompe et des fastes de l'hommage officiel consacré actuellement à Pablo Picasso, au Petit et Grand-Palais, on s'aperçoit, en parcourant cette rétrospective grandiose, combien, du point de vue strictement artistique, cette manifestation s'imposait. Picasso, depuis longtemps, n'est plus, tant s'en faut, un inconnu ; mais son œuvre est si riche et si diverse que cette occasion unique de pouvoir l'embrasser dans sa quasi-totalité lui confère sa dimension essentielle et nous permet, peut-être pour la première fois, de la goûter dans toute sa plénitude.

Après les premières œuvres de jeunesse, marquées par Lautrec et l'expressionnisme allemand, viennent la période « bleue » et la série des saltimbanques, délicats et souffreteux ; époques trop connues pour qu'on s'y attarde. 1907, date capitale — où Picasso rencontre Picasso — marque la rupture brutale avec le passé dans *Les Femmes d'Alger*, qui demeure la clé de voûte de toute son œuvre. La période cubiste (la seule fois où Picasso adhère à un mouvement pictural) jusqu'en 1917, voit éclore des peintures quasi monochromes dans des tons beiges et gris, et nous vaudra d'admirables portraits d'hommes. Dans les monumentales et sereines créatures de la période baptisée « néo-classique », aux lignes assagies, aux couleurs apaisées, se reconnaît l'influence des primitifs italiens. Puis, vers 1925, c'est la révélation de l'art nègre, magistralement « digéré », comme dans *La Cage d'oiseaux* et *Les Trois Musiciens*.

Curieusement, le Surréalisme marque peu l'œuvre de Picasso, sauf peut-être dans les *Figures au bord de la mer* (1931) ou cette *Baigneuse jouant au ballon* (1932) qui baignent dans un climat purement onirique.

Dora Maar, modèle, inaugure la série de portraits de femmes, visages d'abord empreints d'une certaine tendresse (*Marie-Thérèse à la guirlande* — 1937) ; puis, bientôt déformés, grimaçants, ils préfigurent la période expressionniste de Picasso, considérée par beaucoup comme la partie capitale de son œuvre, et qui atteint son sommet avec *Guernica* (la grande absente de l'exposition actuelle). Toute la peinture exécutée durant la dernière guerre est dominée par un sentiment d'angoisse, de sourde inquiétude, période reflétant une sensibilité exacerbée, exprimée avec une véhémence inouïe : couleurs hurlantes, rythmes heurtés, formes agressives, désordre échevelé de l'ensemble, comme cette *Femme en vert* (1943), dont le visage ressemble à un groin. Même les enfants ne sont pas épargnés par le pinceau ravageur, et il y a loin dans *L'Enfant à la lanterne* (1941) du délicat portrait de Paul en Arlequin (1924), aux tons suaves de pastel. Dans le ricanement grimaçant, Picasso va plus loin que son compatriote Goya.

Après la guerre, sa peinture peu à peu se rassérène, devient plus aérée. La série des tableaux de Cannes ressemble à de larges baies ouvertes par où la mer et le paysage méditerranéen entrent à flot. Dans les dernières œuvres (1960-1965), le sujet dominant est le couple : amants, ou peintre et son modèle. C'est le retour aux formes monumentales, mais le trait a pratiquement disparu. Des formes molles s'étalent sans contours précis, marquées de couleurs grasses. Il se dégage des œuvres de cette dernière période une lourde sensualité,

et aussi un sentiment très diffus de bonheur et d'apaisement.

Le caractère protéiforme de l'œuvre de Picasso qui a longtemps suscité la méfiance des critiques, nous apparaît aujourd'hui comme un des aspects les plus attachants de son génie. « Quand je n'ai pas de rouge, je mets du bleu. » Cette phrase-boutade, qu'on a interprétée à tort comme une provocation, révèle un des aspects fondamentaux de sa personnalité : Picasso est avant tout un homme impatient, avide de capter, dans l'instant où elles l'atteignent, les choses de la vie et de les exprimer non dans leur aspect extérieur, mais telles qu'il les ressent.

On demeure quelque peu subjugué devant tant d'exubérante vitalité



Baigneuse jouant au ballon (1932).

jointe à une si totale liberté dans l'art. Même les plus avertis éprouvent, secrètement mêlée à leur admiration, quelque terreur sacrée en face de cette force barbare, d'une prodigieuse géniale et démesurée.

Rarement, au cours de l'histoire de la peinture, la fureur de peindre a été portée à ce paroxysme.

Avec l'impétuosité des forces élémentaires, Picasso a fait sauter la digue qui séparait l'art « d'avant » de l'art d'aujourd'hui, et, par la brèche qu'il a été le premier à ouvrir, ont déferlé à sa suite tous les courants venus des quatre coins du monde qui irriguent et fécondent l'art du XX^e siècle.

Emmanuelle Stein.

Grand-Palais, avenue Alexandre - III (488-59-40), sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 heures. Entrée : 5 F ; samedi 3 F. Billets jumelés pour les deux expositions (Grand et Petit-Palais), 8 F ; samedi : 5 F.

N.B. — Le manque de place nous empêche de parler comme il le faudrait de l'exposition de dessins et de sculptures de Picasso, organisée parallèlement au Petit-Palais. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et leur recommandons également cette visite, qui s'impose au même titre que l'exposition de peintures du Grand-Palais.

BIENTOT
« T.S. » NOUVELLE
FORMULE...

SUCRE AMER

Une interview de Paul Vergès

M. MICHEL DEBRE s'envolera prochainement pour La Réunion, objectif : prendre le pouls d'une lointaine circonscription dont on laisse entendre de divers côtés qu'elle commence à pourrir. L'adversaire numéro un du ministre, comme chacun le sait, est M. Paul Vergès, leader du P.C.R. Lui, il est à Paris et bien forcé d'y être, puisqu'on lui interdit de quitter la métropole... O paradoxes de l'assimilation, que ne t'aura-t-on pas fait endosser ! Mais La Réunion, comme les Antilles, comme la Guyane, comme Djibouti, etc., c'est complexe. Il faut saisir sur le vif une injustice monumentale au point que l'on finit par ne plus y croire. Effets nocifs d'un mythe trop vite digéré ; de Gaulle n'est pas seulement un « décolonisateur », comme on va le voir ! Merci aux « porteurs de pancartes » d'hier et de demain, grâce à eux on aura surpris de Gaulle en flagrant délit de contradiction. Notre gratitude à nous consiste peut-être à leur témoigner d'un minimum de solidarité...

● UNE REPRESSION INVENTÉE PAR KAFKA

«... TOUT a peut-être commencé en novembre 1962, à moins que la genèse ne nous fasse remonter plusieurs siècles en arrière... Quoi qu'il en soit, battu en 1962, Debré se rabat sur La Réunion où viennent d'être annulées de récentes consultations. En mai 1963, le ci-devant Premier ministre est élu. C'est le début des longues péripéties d'un cache-cache répressif.

« En juillet 1963, je suis condamné à trois mois de prison ferme et au retrait de mes droits civiques (ce qui me fait perdre le poste de conseiller général de l'île). Je fais appel, non sans préciser que je n'accomplirai pas ma peine si les fraudeurs connus ne sont pas eux-mêmes poursuivis et condamnés. Illusions perdues, puisque, au début 1964, alors que s'amorce la campagne des élections cantonales, ma demande en cassation est rejetée et que les fraudeurs ne sont pas inquiétés.

« En mars 1964, déterminé à ne point céder, je me glisse dans la clandestinité. Vingt-huit mois de « maquis » dans une île de 2.500 km² et de 450.000 habitants ; vingt-huit mois durant lesquels les forces de l'ordre ne parviennent pas à me capturer alors que j'organise meeting sur meeting, ce dont peuvent témoigner des bandes magnétiques et des films. Entre-temps, il faut préciser que je suis l'objet d'une nouvelle inculpation : des articles de presse revendiquant l'autonomie interne pour l'île en sont l'objet et me voilà déferable devant la Cour de sûreté.

« Tant et si bien que lorsque, en juillet 1966, l'amnistie me délie de la première condamnation, je demeure sous le coup de la seconde à laquelle j'entends répondre. Fin juillet, je me présente librement devant le tribunal de Saint-Denis. Arrêté, entamant une grève de la faim, refusant d'être transféré par bateau sur la métropole pour raison de sécurité, je suis finalement — contre l'avis du préfet — expédié par avion sur Paris.

« Mis en liberté provisoire en août, mon instruction commence. J'expose que la notion d'autonomie interne

est à la fois une nécessité et une possibilité licite envisagée par la Constitution. Le temps passe. Rien ! Le 2 novembre, je sollicite la levée de l'assignation. Refus le 9. Nouveau pourvoi auquel il sera répondu lorsque votre journal sera paru.

« Mais — car il y a toujours des « mais » pour nous... — les « compléments » dont j'ai bénéficié durant ma période de clandestinité ont justifié la désignation d'une commission rogatoire. Or je dois être entendu comme témoin devant cette commission, mais à Paris. Que mon pourvoi soit accepté ou non, il n'en demeure pas moins que je suis convoqué pour le 24 novembre. Le 26, M. Debré part pour La Réunion. Coïncidence, non ! Coïncidence, puisque je vous confirme mon intention de me présenter aux prochaines législatives. Coïncidence, puisque la situation s'est terriblement dégradée dans l'île et que l'on est en droit de la qualifier d'impasse... »

● LE CANCER DE LA MONOCULTURE

«... LA REUNION, c'est la canne à sucre. Depuis 1961, les contradictions de cette monoculture ont provoqué une crise économique très grave. Expliquons-nous. A l'époque, la Loi-programme a fixé à 300.000 tonnes l'objectif de production annuelle. Pourtant, la même année, M. Debré n'accepte de contingentement, à un cours supérieur au coût mondial, que pour 200.000 tonnes, alors que la récolte s'élève à 262.000 tonnes de sucre. Résultat, les 62.000 tonnes restantes sont écoulées au cours mondial, ce qui a pour effet de faire effondrer le prix moyen réel. Le même phénomène va constamment se reproduire, que ce soit dans le cadre du 4^e Plan, atténué, si l'on peut dire, par plusieurs cyclones successifs ou que ce soit par contre-coup des négociations dans le cadre du Marché commun. Que ces pourparlers piétinent, comme ce fut le cas, et l'on verra les stocks métropolitains augmenter et les intérêts des betteraviers aller à l'encontre de celui de nos planteurs. Les accords de Bruxelles, qui instituent une période transitoire, nous ramènent à une situation analogue : même objectif de 300.000 tonnes, même contingentement pour 225.000, 230.000 tonnes ; même effondrement.

« Par voie de conséquence, le niveau de vie des masses paysannes ne peut que s'aggraver. Alors que 2,7 % de propriétaires disposent de plus de 60 % des terres, 92 % des 24.000 planteurs microfondateurs ont un revenu inférieur au S.M.I.G.

« On pourrait, à cette occasion, tracer un organigramme du « lobby sucrier » qui vous démontrerait à quel point les allées du pouvoir lui sont ouvertes. Ce à quoi certains objecteraient peut-être que ce « lobby » est faible en valeur absolue, ce qui ne l'empêche pas d'être particulièrement préjudiciable au développement harmonieux de notre économie ; ou objecteraient encore qu'on a tenté de remédier à cela par le développement de la production d'essences de géranium ou de vanille. Mais là, également, des processus de surproduction sont apparus.

« Contrepartie naturelle de la mo-

noproduction, nous sommes contraints d'importer tous nos biens de consommation. Pour maintenir les prix de ces biens d'importation à un niveau abordable, le gouvernement est obligé de verser de substantielles subventions qui constituent un gaspillage fantastique et prouvent par-là l'irrationalité économique foncière du système d'assimilation.

« Inévitable résultat, le pouvoir d'achat dégingole, l'exode rural s'aggrave d'autant que notre taux de croissance démographique est particulièrement élevé, de l'ordre de 3,2 % par an, soit 13.000 habitants de plus par an ; le marché du travail est complètement bouché et, au chômage saisonnier, vient s'ajouter un chômage structurel. Bref, c'est l'impasse... »

● JUGULER LES CONTRADICTIONS DE L'ASSIMILATION : IMPOSSIBLE

«... LA politique de Paris n'est qu'une fuite en avant devant les contradictions insurmontables contenues dans le système de l'assimilation. On tend à créer de toutes pièces une classe privilégiée circonscrite au secteur tertiaire ; d'où la cascade de privilèges accordés aux fonctionnaires, métropolitains ou autochtones. Ainsi, quelque 8.000 employés, dans la fonction publique, sont de plus en plus coupés du reste de la population indemnisés versées qui équivalent à la valeur de toutes les exportations agricoles et qui ne peuvent qu'accroître le déséquilibre d'une économie déjà fragile.

« Puis on applique à tour de bras une politique d'équipement, mais d'équipements qui concernent quasi exclusivement la construction et les travaux publics, jamais de projets d'industrialisation. Une flottille japonaise pêche à proximité de l'île Maurice, mais nous faisons venir nos sardines, nos poissons de France... Absurdités qu'aiguise une spéculation foncière sans bornes.

« Autre solution bien connue de nos frères antillais, l'encouragement à l'émigration. Et de vanter les cuisinières réunionnaises et d'« exporter » en métropole des jeunes professionnellement formés. D'où le transfert à terme de nos potentialités les plus utiles. On mène simultanément une intense propagande en faveur de la limitation des naissances. L'Eglise, très puissante dans l'île, n'est guère favorable au principe et, de plus, la misère irréversible s'accumule à un point que l'on bute sur le cercle vicieux de l'impossibilité d'une politique démographique tant qu'un seuil de viabilité socio-économique n'est pas atteint.

« Alors la tentation est forte de suppléer à toutes ces contradictions par la méthode la plus simple et la plus expéditive : répression et fraude électorale. Il me serait aisé de vous illustrer en détail les escroqueries évoquées par la presse lors des présidentielles. Faut-il, en tout cas, s'étonner que nos masses témoignent du coup d'une maturité combattive dont de très nombreux exemples pourraient être fournis ! Cette maturité qui inquiète nos adversaires, il importe d'expliquer, pour conclure, ce que nous entendons lui attribuer comme prochains objectifs... »

● LE COUP DE REVOLVER DE DJIBOUTI

«... A U-DELA de la réaction de solidarité imaginable, la conséquence capitale de l'affaire de Djibouti, c'est que la décision prise par Paris de proposer un nouveau statut légitime notre aspiration profonde à l'autonomie interne. Certes, nous contestons le chantage du gouvernement qui dit : indépendance à la Guinée ou statut corrigé. Mais le fait est là : devant le monde entier, de Gaulle a reconnu qu'une transformation pouvait et devait être apportée. Pour les « poussières », c'est un tournant vital et mémorable.

« Vous me rétorquerez : « Et pourquoi pas l'indépendance ? » Nous répondrons : l'autonomie doit conduire inévitablement à l'indépendance, mais nous sommes convaincus que ce cheminement passe à la fois par des réformes de structure indispensables si nous ne voulons pas, du jour au lendemain, retomber dans les rapports néo-colonialistes et par des regroupements qu'imposent la balkanisation et la petitesse de nos territoires. Précisément, le contenu de l'autonomie interne repose sur ces mesures structurelles prioritaires qui s'appellent réforme agraire, nationalisation des industries sucrières, droit de regard sur l'utilisation des crédits de la métropole, de manière à rentabiliser au maximum l'effort d'investissement, instruction adaptée aux besoins, etc. Pour les regroupements géographiques, c'est le futur ensemble caraïbe qui est entrevu, c'est le resserrement de liens entre Maurice, Madagascar et nous, etc. Toutefois, cet objectif implique préalablement des transformations structurelles sans lesquelles les obstacles au rapprochement, que nous ne nous dissimulons pas — pourraient être rédhibitoires. Enfin, il ne faut pas sous-estimer la pression américaine de plus en plus contraignante qui nous menace tous, les uns et les autres. Voyez le cas de l'île Maurice où les U.S.A. supplantent en fait la Grande-Bretagne.

« C'est pourquoi il nous apparaît que la Gauche française a un rôle essentiel à jouer sur ce plan. Nous avons, en décembre dernier, accepté la candidature Mitterrand, mais elle présente, chez nous, un sens bien particulier et l'on ne saurait dire que nous nous satisfaisions de la seule décentralisation administrative préconisée par le leader de la Gauche. Sans un esprit offensif, débarrassé de toute ambiguïté, la Gauche française risque de laisser, au bénéfice de de Gaulle, une politique qui n'a que certains éclairages libéraux... »

(Interview recueillie par Claude Glayman.)

COMMUNIQUE

Le secrétariat national du P.S.U. a eu, cette semaine, une très longue entrevue concernant les problèmes politiques et économiques des Antilles françaises et de l'île de La Réunion. Assistaient à cet entretien : les camarades Adrasse, Fanon, Manville (Front de défense des libertés publiques de La Martinique), Paul Vergès et un syndicaliste représentant le parti communiste de La Réunion. Le P.S.U. était représenté par Depreux, Martinet, Heurgon, Puisais et Perthuis pour les E.S.U.

LE 30 NOVEMBRE, SALLE DE LA MUTUALITE

SOIREE DE LA FEDERATION DE PARIS

CLAUDE NOUGARO, CATHERINE SAUVAGE MAURICE FANON, COLETTE MAGNY LES ACHALAY

Renseignements : 81, rue Mademoiselle - SUF 06-71